

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 5 juin 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4018-2017.

Cause tarifaire 2018-2019 d'Énergir. Phase 2.

Avis de participation à la séance de travail du 7 juin 2018 (portant sur le processus d'établissement des taux du tarif de réception, le détail des coûts alloués à la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'approvisionnement en biométhane ainsi que le détail des volumes et des revenus prévus au service de réception, pour les années 2017-2018 et 2018-2019) de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Par la présente, nous informons la Régie de l'énergie et les participants que l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)* participeront à la **séance de travail du 7 juin 2018** en phase 2 du présent dossier, portant sur le processus d'établissement des taux du tarif de réception, le détail des coûts alloués à la Ville de Saint-Hyacinthe pour l'approvisionnement en biométhane ainsi que le détail des volumes et des revenus prévus au service de réception, pour les années 2017-2018 et 2018-2019.

Nous y serons représentés par **M^e Dominique Neuman, Procureur, Monsieur Jacques Fontaine, Analyste, et Monsieur Jean-Claude Deslauriers, Analyste**. Il est à noter toutefois que M^e Neuman et Monsieur Fontaine n'y arriveront qu'après le début de la réunion, étant donné que leur présence est également requise aux fins d'une audience aux bureaux de la Régie de l'énergie dans un autre dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).